



svp aider moi,comment dois je faire pour retourner en france

Par **gulo**, le **29/10/2010** à **23:57**

bonjour,

je suis maman francaise vivant aux pays bas,jai deux filles tous deux nee aux pays bas,nous allons divorcer avec mon conjoint,

mais il veut me prendre les enfants alor kil est jamais la pour elles quand elles ont n ont besoins,

sa fait maintenem deux mois qu il a quitter le domicile conjugal,

ma question est ,

est ce que je pourrait avoir la garde de mes enfants et de retourner en france?????

car ici je suis toute seul,je suis venu en hollande pour lui mais dapres tous ce quil ma fait subir,j en peut plus,

mais il me dit que jai pas le droit de quitter le territoire hollandais avec mes enfants sans son accor,que dois je faire???

je suis vraiment perdu...

je connais pas tros la langue,il me dit tout le temp qu il va me faire souffrir...j ai pas de famille ici,et si mes filles ons la double nationaliter c est a dire hollandaise et francise pourais je les emmener avec moi en france je veus pas quitter mes enfants je vis pour elles,s il vous plait aider moi...